

Montage et démontage					
~ Installation légère					
~ Manifestations à caractère commercial ou professionnel et associations non landernéennes	journée	87,50 €	105,00 €		
~ Associations landernéennes	journée	43,33 €	52,00 €		
Installation lourde (chapiteaux.....)					
~ Manifestations à caractère commercial ou professionnel et associations non landernéennes	journée	175,83 €	211,00 €		
~ Associations landernéennes	journée	86,67 €	104,00 €		

06 LOCATION DE SALLES		TARIFS 2018
CENTRE CULTUREL LE FAMILY		
I - SALLE DE SPECTACLE		
<i>Forfait de location 15 heures comprenant installation, répétition, manifestation et démontage</i>		
1 / Activité commerciale (réduction de 20 % à partir de la troisième location au cours de la saison culturelle) Forfait de location- 6 heures - entre 8h et 20h		1 087,00 € 544,00 €
2 / Manifestations organisées par des associations non landernéennes Forfait de location- 6 heures - entre 8h et 20h		652,00 € 326,00 €
3 / Manifestations organisées par des associations de la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas Forfait de location- 6 heures - entre 8h et 20h		544,00 € 326,00 €
4 / Manifestations organisées par des associations landernéennes (mise à disposition gratuite pour une répétition générale d'une durée maximale de 4h dans la quinzaine précédant le spectacle selon la disponibilité de la salle) Forfait de location- 6 heures - entre 8h et 20h		326,00 € 217,00 €
5 / Conférences, spectacles jeune public (âge scolaire) se déroulant en journée		217,00 €
6 / Répétition sans programmation de spectacle au Family - 9 heures (entre 8h et 18h)		109,00 €
7 / Montage d'une manifestation - 8 heures (entre 9h et 18h)		216,00 €
II - LOCATION EQUIPEMENT ET PRESTATION TECHNIQUES		
1 / Location du vidéo projecteur		87,00 €
2 / Location des équipements techniques avec le soutien* d'un régisseur de la salle (présence indispensable d'un technicien professionnel) <i>*soutien du régisseur de la salle: accueil, aide au montage et au démontage et à la régie pendant la manifestation</i>		326,00 €
III - CAUTION (activité commerciale, association non landernéenne, association landernéenne)		326,00 €
IV - FORFAIT HORAIRE		53,00€
V - MANIFESTATIONS A BUT HUMANITAIRE et manifestations organisées par des associations dont le but est de récolter des fonds en vue de venir en aide à des landernéens atteints de pathologies spécifiques		196,00 €
VI - MISE A DISPOSITION DE VERRES REUTILISABLES Redevance par verre non restitué		1,10 €
VII - HALL D'EXPOSITION		
1 / Activité commerciale Réception - exposition vente		156,00 €
2 / Manifestations organisées par des associations de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas Réception - exposition vente		93,50 €
3 / Associations landernéennes Réception - exposition vente Exposition vente		gratuit 54,50 €
VIII - SALLE DE DANSE		